

MOBILISATION POUR LE « DEGEL » DES EMPLOIS AIDES

Collectif des associations : Du pays de BREST, de DOUARNENEZ, de MORLAIX, du C.O.B (Centre Ouest Bretagne) et de Quimper

Coordination Départementale

Première rencontre le 3 octobre 18 h au RUN AR PUNS à Châteaulin

Merci à Jakez L'Haridon pour l'accueil

Nous étions une trentaine de personnes représentant des associations des quatre pays du Finistère, du Cap Sizun à Morlaix en passant par le Centre Bretagne.

Les expressions successives illustrent le fait que partout les mêmes constats sont partagés :

*"Si les associations ont eu recours aux emplois aidés, c'est bien la conséquence d'une politique de réduction des financements et de la mise en concurrence du fait des appels à projet".
"S'opposer à la suppression et la précarisation généralisée du secteur associatif"
"Le plus grand taux de pérennisation des contrats aidés c'est dans le secteur associatif"*

Pour le réseau DIWAN si l'urgence a été levée pour la rentrée les inquiétudes restent : « *L'annonce du déblocage des contrats aidés pour Diwan est vécu au sein de l'association comme "reculer pour mieux sauter". L'autorisation va jusqu'au 6 juillet. Pôle Emploi avait fait une erreur en accordant un an. Ils essayent de faire marche arrière.* »

Ce tour d'horizon a aussi permis à chacun de connaître l'état de la mobilisation sur différentes parties du territoire, « L'exemple de l'appel de Brest et ses 60 associations signataires (et davantage) semble donner du courage et de la force », mais aussi d'exprimer des arguments pour la comprendre et de proposer des moyens pour la développer.

Des propositions sont faites pour agir en concertation. L'idée serait de communiquer essentiellement sur une demande de moratoire concernant les moyens donnés aux associations, le statut des salariés des associations.

Un consensus s'est donc dessiné autour de 2 objectifs liés que se donne la coordination départementale du Finistère :

- Demander un **moratoire de 2 ans contre le gel des emplois aidés.**
- Et profiter de ce laps de temps pour **organiser une réflexion générale**, avec toutes les parties prenantes, **sur l'emploi dans le secteur associatif.**

Autour de ces 2 axes, un travail de rassemblement doit continuer. Toutes les associations, qu'elles travaillent dans la culture, la solidarité, le social, l'environnement, le sport, la citoyenneté etc... qu'elles soient directement touchées ou non par le gel de contrats aidés, peuvent manifester leur soutien et rejoindre les collectifs en formation. A chacun d'activer ses réseaux pour inviter d'autres associations à nous rejoindre, notamment celles du secteur medico-social...

Agenda et formes retenues pour promouvoir le mouvement:

- Nous décidons de nous doter d'une même thématique de communication, en l'occurrence "la disparition", telle qu'elle a été expliquée par le collectif mis en place à Brest (cf. documents joints).

- Nous allons organiser des **conférences de presse** (ou points presse), **simultanément, dans plusieurs territoires** : la date du **mardi 10 octobre** est retenue. Tenter à cette occasion de faire de la presse un allié, puisqu'elle vit elle-même du dynamisme du monde associatif. (Et nous espérons que cette simultanéité provoquera un passage de nos revendications dans la page départementale de la presse locale.)

Pour ces points presse, il est aussi proposé de :

- Mettre en blanc tous les articles d'un journal relatant la vie associative. Et constater qu'un journal quotidien sans l'activité associative perd de sa vitalité. "Quand les associations s'arrêtent la vie s'arrête". Et le présenter lors de cette rencontre presse.

D'autres idées sont émises :

- Diffusion sur le département et au-delà de l'action du collectif du pays de Brest autour du thème Disparu (cf. protocole en pièce jointe).
- Relai de l'appel à la grève des associations un mercredi après-midi, date à déterminer (hypothèse début novembre, Le 8 novembre a été évoqué)
- Organisation d'un temps de mobilisation départemental (18 ? 21 octobre ?) en lien avec l'agenda national (cf. propositions du CAC)
- Préparation d'Etats généraux pour une contribution sur le long terme du soutien à l'emploi associatif et plus globalement au secteur associatif de manière générale.

D'ici là Sur quoi communiquer ?

Faute de temps, nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur un texte commun pour alimenter ces conférences de presse mais le texte lu par le collectif de Brest peut servir de texte martyr. Libre à chacun, localement, de s'en saisir pour construire l'information qui lui convient : <http://www.maquis.infini.fr/?q=node/42#overlay-context=>

Pour mémoire : «Ce fut la vraie mise en place d'une coordination départementale, dynamique et imaginative. »

Prochaine rencontre : **Mardi 10 octobre 18h toujours au Run ar Puns à Châteaulin**

Contributeurs : Pascal Petit-Espace Associatif Quimper-Cornouaille, Lionel Jaffres-Le MAQUIS Collectif du pays de BREST, Erwan MOALIC-collectif des associations de DOUARNENEZ.

Associations et collectifs représentés : la CLCV de Châteaulin et Quimper, Les portes logiques, Collectif des associations du pays de BREST/Le Maquis, Roudouz Breizh, l'ADESS Cornouaille, Diwan, Cap Accueil-Audierne, La Fourmie, Pôle ESS du pays COB (en préfiguration), Centre Social-ULAMIR/FCSB, Mobil Emploi/Réseau Chantier Ecole, Kevre BREIZH, Cap Solidarité Ouest Cornouaille, Collectif des associations du pays Douarnenez, Daoulagad Breizh, Toile d'essai, FRCPM, Planning Familial AD 29, Le Lieu-dit, Très Tôt Théâtre, TREUZKEMM, le REUZ, le RESAM, SEMA'FOR, Espace Associatif Quimper Cornouaille.